

## **L'insertion par l'activité économique dans le Bas-Rhin**

### **QU'EST-CE QUE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) ?**

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Articulant activités professionnelles dans des structures dédiées et accompagnement personnalisé, ce dispositif vise la construction d'un projet professionnel durable.

### **QUI EST CONCERNÉ ?**

Les bénéficiaires de l'IAE sont des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, etc.), personnes en situation de handicap, seniors en recherche d'emploi, personnes sous main de justice...

### **QUI SONT LES STRUCTURES DE L'IAE ?**

- Associations Intermédiaires (AI)

Elles interviennent tous secteurs d'activité et pour tous types d'emploi. Pour cela, elles utilisent la mise à disposition, à titre onéreux, mais à but non lucratif. Elles offrent des missions flexibles et un accompagnement personnalisé. Elles concernent principalement services à la personne et aide à la collectivité, hôtellerie, gestion des déchets, transport, espaces verts, BTP, etc.

- Entreprises d'Insertion (EI)

Situées dans le secteur concurrentiel marchand, elles offrent des emplois salariés stables et favorisent l'acquisition de compétences techniques, un accompagnement social, des situations réelles de travail et de production notamment dans les secteurs de l'environnement urbain, des services à la personne et à la collectivité, le BTP etc.

- Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Organisés dans le secteur non marchand, de manière ponctuelle ou permanente, autour d'activités ayant un caractère d'utilité sociale, ils sont à l'initiative principalement d'associations et de collectivités locales. Ils sont centrés sur l'apprentissage par la pratique, le travail en équipe et le développement de compétences dans les secteurs de l'entretien des espaces verts, le maraîchage, la couture, la menuiserie, etc.

- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

Ces entreprises d'intérim centrées sur l'insertion professionnelle de salariés en difficulté mettent à disposition des entreprises des travailleurs dans des secteurs aussi variés que : BTP, transport, logistique, services à la personne et collectivité, agriculture, commerce, informatique, etc. Elles permettent le développement d'expérience professionnelle dans un large réseau d'entreprises.

- Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

Elles aident les personnes en difficulté à développer une activité de travail indépendant, centrant leur action sur l'acquisition de l'autonomie professionnelle et le renforcement des compétences entrepreneuriales.

## CHIFFRES CLÉS IAE BAS-RHIN

- Nombre de bénéficiaires de l'IAE :  
3543 salariés
- Nombre de structures d'insertion :  
74 SIAE



### Une structure phare de l'IAE dans le département et soutenue par l'État **\*TREMPPLINS\***

Tremplins c'est une association intermédiaire (AI), "Tremplins remparts" et deux ateliers/chantiers d'insertion (ACI), "Tremplins Linge Services-couture".

L'activité de l'association se déploie dans différents domaines : les services à la personne pour des prestations de ménage, le repassage et le jardinage au domicile des clients ou le service de collecte des ordures et le tri des déchets.

La Collectivité Européenne d'Alsace confie à Tremplins Association Intermédiaire l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Dès 2022, un partenariat s'engage autour du développement du projet « Emplois d'insertion 1ères heures » qui concerne 16 bénéficiaires du RSA avec une activité de 1 à 8 heures par semaine.

En 2023, l'association, qui compte 11 permanents, a accompagné 88 personnes en ACI et 154 en AI.

Le client principal de Tremplins est le Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale mais l'association intervient également pour des collectivités et sur différents cantons : Marckolsheim, Sundhouse, Villé, Sélestat, Sainte Marie-aux-Mines et district du Val d'Argent...

Pour en savoir plus sur la structure : [www.ried-marckolsheim.fr/la-communaute/emploi/tremplins](http://www.ried-marckolsheim.fr/la-communaute/emploi/tremplins)

### Contacts en département :

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Bas-Rhin :  
cité administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67000 STRASBOURG

- Céline LAHITETE 06 38 12 28 01
- Sophie SCHMIDT 06 72 19 76 23
- Sylvie FIDRY 07 87 00 32 08

Lien utile : [www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Travail-et-emploi/Insertion-dans-l-emploi/L-Insertion-par-l-Activite-Economique-IAE](http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Travail-et-emploi/Insertion-dans-l-emploi/L-Insertion-par-l-Activite-Economique-IAE)